









LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1 Journée pédagogique; Sortie du SDG.	2 Inscriptions pour les nouveaux élèves du 2 au 31 octobre. (Sportira)	3	4	5
8 Congé férié Fête de l'Action de grâce	9	10 6 ^e année : Début du module « Qui décide? »  3 ^e année : Dans la cadre du module « Les peuples autochtones », visite aux Iles de Boucherville.	11 1 ^{ère} communication aux parents.	12  Maison culture Mercier Théâtre
15	16 P.M. Cross-country La Vérendrye. 1 ^e année : Dans le cadre du module « De brique, de bois ou de paille », Atelier conférence Prof Aqua « Les habitats »	17	18  Caisse scolaire 3 ^e année : Dans la cadre du module « Les peuples autochtones », Conférence Archéophone (Algonquiens/ Iroquoiens)  2 ^e année : Dans le cadre du module « Poussière d'étoiles », Sortie au Planétarium.	19
22	23	24  Élections scolaires. 3 ^e année : Dans la cadre du module « Les peuples autochtones », Conférence Archéophone (Incas) 5 ^e année : Dans la cadre du module « Une image vaut mille mots », Conférence BD	25 5 ^e année : Dans la cadre du module « Une image vaut mille mots », Conférence BD	26 Fin de la première étape. Résultat des élections scolaires
 29 Journée « Portes ouvertes » 14h 00 à 15h00 18h00 à 20h00	30	31 A.M. 1 ^{er} cycle activité centre personnes âgées P.M. Fête d'Halloween	1 Journée pédagogique	

SAVIEZ-VOUS QUE...

Inscriptions des nouveaux élèves à l'école La Vérendrye :

Notre période d'inscription a lieu en même temps que les écoles secondaires. Cette année, ce sera du lundi 2 au 31 octobre 2018. La journée « Portes ouvertes » aura lieu lundi le 29 octobre de 14h00 à 15h00 et 18h00 à 20h00. Puisque tous les enfants de Tétreaultville sont maintenant du territoire de l'école La Vérendrye, les places disponibles sont attribuées par tirage au sort après la période d'inscription. La fratrie est priorisée selon la politique d'admission de la CSDM avant le tirage. **Toutefois, il faut pour cela que vous ayez préalablement déposé votre demande d'inscription avec documents à l'appui pour le nouvel enfant à venir entre le 2 et le 31 octobre 2018.**

Élection des conseils d'élèves : La campagne électorale en vue d'élire des membres aux différents conseils d'élèves se tiendra du 10 au 24 octobre. Vous retrouverez le nom des membres élus dans le calendrier de novembre. Nous demandons à nos « politiciens de l'heure » de tenir une campagne électorale « verte ». C'est-à-dire que l'on limite le carton et les « p'tits cadeaux » aux amis sont proscrits.

C.É. : Les membres suivants ont été élus ou réélus lors de l'assemblée générale du 10 septembre dernier à titre de vos représentants au Conseil d'établissement : Andrée-Anne Bouchard, Violène Da Cruz, Sophie Gagnon, Migano Myande, Mélanie Ledoux et Mélanie Potte. Mélanie Longpré sera substitut. Félicitations à tous !

OPP : Voici maintenant la liste des membres de l'organisme de participation des parents; Ève Deschênes, Isabelle Renaud, Sandra Bisson, Valérie A. Dupuis, Andrée-Anne Bélanger, Audrey Desjardins, Karine Lambert. Toutes nos félicitations également! Il est toujours intéressant de voir des parents engagés et intéressés à s'impliquer dans la vie de l'école.

Rappel : Les frais IB de 95\$ par élève sont payables depuis le 20 septembre dernier. Veuillez procéder si ce n'est déjà fait.

Première communication aux parents : Vous recevez une courte appréciation du travail de votre enfant le 11 octobre. Nous vous faisons part de l'échelle d'appréciation : il y a seulement deux commentaires possibles : **satisfaisant ou à améliorer**. En espérant que cette information vous sera utile à mieux saisir l'appréciation donnée.

Cross-country La Vérendrye : Les élèves doivent enfilez à la maison des vêtements de sport appropriés selon la température de cette journée et nous aurons besoin de bénévoles disponibles. Si vous avez un peu de temps, veuillez en informer Daniel qui aura besoin de vous.

Caisse scolaire : Vous avez reçu une invitation pour la caisse scolaire. Pour ceux que cela intéressent, merci de remplir et retourner à l'école la carte verte ou le coupon jaune avant le jeudi 11 octobre. Les dépôts réguliers commencent le 18 octobre.

Flânerie au parc et arrivée dans la cour : Considérant le fait qu'il n'y a pas de surveillance dans le parc, nous vous rappelons qu'afin d'y éviter tout incident, les enfants doivent se rendre directement à la maison après les classes. De même tel qu'inscrit dans l'agenda, l'arrivée dans la cour d'école se fait dans les 10 minutes avant la cloche d'entrée (8h10 et 13 h 21) pour les mêmes raisons. Merci de votre collaboration.

Services ponctuels du service de garde : Pour des raisons de sécurité et d'organisation, c'est l'horaire que vous avez rempli et signé qui est mis en application au SDG. Advenant que vous désiriez y apporter des modifications, même ponctuelles, **vous devez en faire la demande par écrit au préalable dans les 48 heures**. Ceci nous permet de nous organiser, d'avoir le personnel nécessaire et d'informer les divers partis concernés.

MAINTENANT VOUS SAVEZ !